



Intitulé de la formation :	TVA À L'INTERNATIONAL
Date :	28 septembre 2023
Formateur :	Krystel PELLEGRINI
Organisme :	MATHEZ FORMATION

Cycle :	Fiscal
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Experts-comptables et collaborateurs
Prérequis :	Bonne connaissance des mécanismes de la TVA

Objectif opérationnel :

- Savoir réagir face aux divers droits et obligations en matière de TVA intracommunautaire et établir un lien systématique entre les obligations concernées.
- Respecter le formalisme de la facturation intracommunautaire et connaître les documents et preuves à tenir à l'appui de la comptabilité.

Contenu de la formation :

INTRODUCTION

- L'impôt TVA - Les questions à se poser
- Définition des territoires en matière de TVA
- Régime de TVA intracommunautaire
- La lutte contre la fraude à la TVA

LES OBLIGATIONS

- L'état récapitulatif TVA et la déclaration statistique « EMEBI » EN 2022
 - Champ d'Application – Redevables
 - Données à déclarer et format de déclaration - Modalités de transmission
- La Déclaration Européenne de Services - D.E.S
 - Redevables et Champ d'application
 - Contenu de la déclaration /Modalités de transmission
- La déclaration de Chiffre d'Affaires - C.A.3
 - Le cadre « opérations taxées » de la CA3
 - Rappel du principe de l'autoliquidation



- Les contrôles croisés Traitement DEB / DES / CA3
- Les mentions TVA sur les factures de vente
- Identification à la TVA à l'étranger

ACHATS DE BIENS

- Acquisitions intracommunautaires soumises à la TVA, retours, Avoirs, BFA
- Importations soumises à autoliquidation *nouveau 2022*
- Achat en Franchise de TVA

VENTES DE BIENS

- Livraisons intracommunautaires exonérées de TVA en France, retours, Avoirs, RFA
- Exportations exonérées de TVA en France
- Vente à distance BtoC : guichet unique plateforme/dropshipping

PRESTATIONS DE SERVICES À L'INTERNATIONAL

- Le cadre réglementaire -
- Règles générales BtoB/BtoC
- Dérogations immeubles

Modalités de formation :

- Formation en présentiel
- **Modalités de suivi et d'évaluation :**
- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu :** Ibis Hôtel, 5-7 bd Georges Pompidou 05000 Gap
- **Durée :** 7 h
- **Horaire :** de 9h à 17h
- **Groupe :** 20 personnes au maximum
- **Modalité d'accès :** être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès :** inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs :** 260€ HT / 312€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.



Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

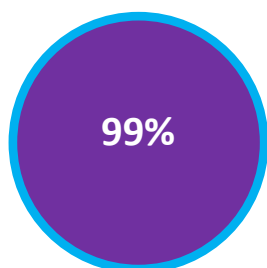
Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

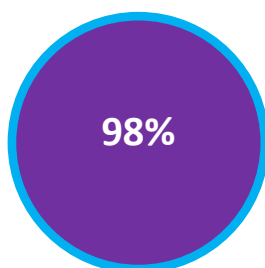
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2022 :

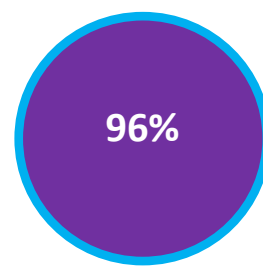
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.